



FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES ACTEUR PREVENTION AcP - ASD

Avec 95 accidents du travail avec arrêt pour 1000 salariés, l'indice de fréquence de l'aide et du soin à domicile est bien au-delà de la moyenne nationale. Les pathologies du dos et les troubles musculosquelettiques des membres supérieurs sont en grande partie à l'origine des maladies professionnelles du secteur. La première cause est le port de charges et l'accompagnement du bénéficiaire dans sa mobilité dans la moitié des cas.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur Prévention AcP ASD
Reconduire la validité de son certificat AcP ASD



Public Visé

Toute personne, aidant ou soignant, travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile



Pré Requis

Etre titulaire d'un certificat APS ASD ou d'Acteur Prévention ASD.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Actualisation de ses connaissances afin de maintenir son rôle d'acteur de la prévention des risques professionnels dans sa structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en fonction de son contexte, en prenant soin de l'autre et de soi

Parcours pédagogique

1ère partie : Tour de table et rappel des règles sanitaires

- Présentation formateur et participants, présentation des modalités de formation, rappel sur les notions ALM, retours d'expériences des participants sur l'ALM, difficultés rencontrées sur leurs lieux de travail, leurs attentes.

2ème partie : Rappel sur la prévention des risques

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier
 - La réglementation, les enjeux de la prévention et les différents acteurs
 - Notions de dangers, risques, situations dangereuses et dommages liés à son secteur d'activité/ métier pour agir en prévention
- Identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
 - Analyse de situations de travail afin de repérer des dommages pouvant résulter des risques identifiés
 - Des améliorations de la situation de travail à proposer en se basant sur la méthode TOHE et les 9 principes généraux de prévention
 - La communication dans sa structure

3ème partie : Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (7h)

- Rappels sur les enjeux d'un accompagnement
- L'analyse de la situation d'accompagnement :
 - les déplacements naturels
 - les capacités de la personne aidée
 - Prendre en compte l'environnement de travail
 - Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
- Un accompagnement défini à partir de son analyse, en prenant soin de la personne aidée et de soi :
 - Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
 - Compenser les incapacités par une assistance technique

Version : OCPS3-20260827

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



Méthodes pédagogiques

Pour les techniques de manutention des personnes: exercices pratiques au moyen d'un lit médicalisé, d'un fauteuil roulant, fauteuil, lève-personne électrique roulant, verticalisateur électrique, draps de glisse...

Documents de cours remis aux stagiaires, alternance entre apports théoriques et exercices pratiques de mises en situation, approche participative : échanges et retour d'expérience des participants.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur AcP ASD, certifié par l'INRS



Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation certificative animée par le formateur, en vue de la délivrance d'un Certificat d'acteur AcP -ASD valable 24 mois. Le stagiaire devra valider les 3 domaines de compétences pour obtenir son titre et avoir suivi la globalité de la formation. Pour conserver sa certification, l'acteur prévention devra participer à une nouvelle formation "Maintien et Actualisation des compétences".

Modalités d'accessibilité handicap

Accès PMR



Durée

14.00 Heures

2 Jours

Effectif

8 personnes max